



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERT-FR

Paris, le 26 mai 2015
N° CERTFR-2015-AVI-237

Affaire suivie par :
CERT-FR

AVIS DU CERT-FR

Objet : Vulnérabilité dans le noyau Linux Ubuntu

Gestion du document

Référence	CERTFR-2015-AVI-237
Titre	Vulnérabilité dans le noyau Linux Ubuntu
Date de la première version	26 mai 2015
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Ubuntu USN-2619-1 du 23 mai 2015 Bulletin de sécurité Ubuntu USN-2620-1 du 23 mai 2015
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 - Risque(s)

- déni de service

2 - Systèmes affectés

- Ubuntu 12.04 LTS
- Ubuntu 14.04 LTS

3 - Résumé

Une vulnérabilité a été corrigée dans *le noyau Linux Ubuntu*. Elle permet à un attaquant de provoquer un déni de service.

4 - Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

5 - Documentation

- Bulletin de sécurité Ubuntu USN-2619-1 du 23 mai 2015
<http://www.ubuntu.com/usn/usn-2619-1/>
- Bulletin de sécurité Ubuntu USN-2620-1 du 23 mai 2015
<http://www.ubuntu.com/usn/usn-2620-1/>
- Référence CVE CVE-2015-3332
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2015-3332>

Gestion détaillée du document

26 mai 2015 version initiale.

Conditions d'utilisation de ce document : <http://cert.ssi.gouv.fr/cert-fr/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://cert.ssi.gouv.fr/site/CERTFR-2015-AVI-237>
